

Jean-François MARTINEZ
Directeur

Le 29 octobre 2020 à Bordeaux,

Note d'information aux résidents

Mesures préventives COVID-19

Chère résidente, cher résident,

Ce qui devait être fait à l'échelle nationale a été annoncé hier par le Président de la République. Trop tard, trop dur, non équitable – cela, c'est factuel -, trop liberticide, insuffisantes ... diront certains, les confinés auront le temps d'en débattre.

En ce qui concerne la Résidence, les mesures préventives complémentaires, susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des situations sanitaires nationales, locales ou internes à la Résidence, à celles déjà en place que nous prenons, sont les suivantes :

- Si le restaurant reste ouvert à midi et le soir, son accès, comme celui du salon de thé, est désormais limité pendant la période de confinement aux seuls résidents et salariés des Jardins d'Arcadie. Vous pourrez toujours commander vos repas pour une livraison (prix du portage) en appartement, commandes qui pourront inclure celles d'éventuels invités. Nous profitons pour vous rappeler que tout est à votre disposition à l'entrée du restaurant pour une désinfection des mains que nous jugeons indispensable ;
- Nous remettons en place les commandes d'épicerie et autres achats du quotidien, à transmettre à l'accueil. Le service du Petit Magasin assurera la prise en charge de ces commandes auprès de nos commerçants partenaires. Les livraisons seront faites dans vos appartements, gratuitement ;
- Une personne supplémentaire est embauchée pour intensifier les opérations de désinfection et de nettoyage des parties communes ;
- L'accès à la comptabilité ne sera possible que sur rendez-vous, pour traiter tous les cas nécessitant des explications. Nous vous invitons à laisser vos paiements (chèques, espèces) sous enveloppe cachetée à l'accueil, notre recommandation restant un paiement de vos factures par prélèvement ou par virement bancaire ;

A titre individuel, nous mettons à votre disposition à l'Accueil dès vendredi des formulaires d'attestation de déplacement dérogatoire. Néanmoins nous ne pouvons que vous inciter à nouveau à minimiser vos sorties, à limiter la venue de personnes venant vous rendre visite. Plus que jamais la **rigueur dans l'application des gestes barrières, dans nos contacts avec nos visiteurs, familles, amis, prestataires, est clé** pour nous préserver du virus au sein de la Résidence, y compris dans vos appartements.

Je reste à votre écoute pour toute précision.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez, Directeur